CONNECTER

LES FRANÇAIS AU MONDE NUMÉRIQUE



Cap sur la fibre optique en région Grand Est!

Début 2019, seulement 32% des locaux sont éligibles à la fibre optique en région Grand Est, soit un niveau bien inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 42%. Lancé en juillet 2017, le projet LOSANGE, qui constitue un des plus grands réseaux d'initiative publique (RIP) de France, contribuera à combler ce retard. Il vise ainsi à connecter les départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges à la fibre optique (FttH).

1,3 milliard d'euros sera consacré au déploiement de la fibre pour 3600 communes et 830000 prises. Plus de 5 ans de travaux seront nécessaires. Dans ce projet, l'accent est mis sur la réduction de la fracture numérique territoriale: les communes disposant d'un débit internet inférieur à 3 Mbit/s seront raccordées en priorité. Le projet LOSANGE permettra de généraliser l'accès au THD pour tous et ainsi créer les conditions de développement de nouveaux usages et services numériques dans l'ensemble de la région.

L'Internet Très Haut Débit (THD) fixe est le support indispensable des technologies d'aujourd'hui et de demain. Pourtant 42% des Français en sont toujours privés.

Garantir un accès au THD partout et pour tous est indispensable

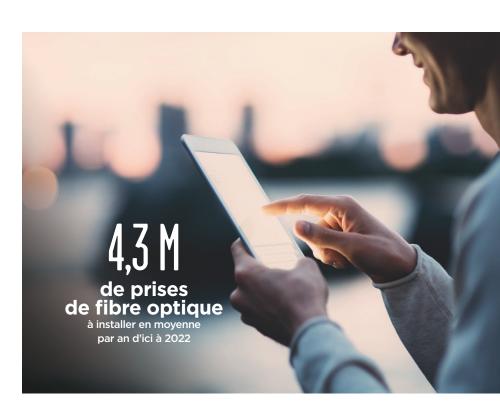
La couverture numérique et l'accès au Très Haut Débit (THD) est désormais le deuxième élément le plus important pour les Français pour apprécier l'endroit où ils vivent après l'accès aux services publics. Pourtant, 42% des Français en sont toujours privés. Un débit insuffisant, voire inexistant, signifie l'exclusion du monde actuel pour les citoyens comme pour les entreprises. La présence d'infrastructures THD performantes doit donc être garantie à court terme dans tous les territoires. La finalisation de la couverture en THD est aussi un enjeu crucial pour les préparer aux défis de demain: big data, Internet des objets, télémédecine, 5G, véhicule autonome... Elle conditionnera donc la capacité des territoires et de leurs habitants à saisir les opportunités permises par les nouvelles technologies.

Lutter contre les inégalités de déploiement dans les territoires

La couverture numérique est très inégale. Les zones les plus denses bénéficient actuellement d'une infrastructure de qualité car elles ont été équipées en priorité par les opérateurs privés. À l'inverse, l'absence de couverture numérique dans certains territoires, allant des zones de montagne les plus reculées à certaines périphéries des grandes agglomérations, provoque un sentiment d'abandon et d'exclusion qui grandit à mesure que les nouveaux usages se développent. Dans les communes de moins de 1000 habitants, soit 75% des communes françaises et 15% de la population, près du tiers de la population n'a par exemple pas accès à un Internet de qualité.

___ Accélérer le déploiement de la fibre optique

Au 30 juin 2019, 58% des Français ne sont toujours pas éligibles à la fibre optique (FttH). Le Plan France Très Haut Débit prévoit la couverture de 80% du territoire en FttH d'ici à 2022, puis 100% en 2025.





AVIS D'EXPERT



Anne Valachs
Directrice générale du SERCE Les entreprises de la transition
énergétique et numérique

Pour répondre aux enjeux du déploiement de la fibre optique dans les territoires, les entreprises du SERCE recrutent de nombreux profils. Le syndicat a ainsi initié plusieurs actions afin d'attirer davantage de jeunes dans les métiers de la fibre optique: création du CQP «Monteur raccordeur FttH», pilotage du pôle Formation d'Objectif Fibre, animation du réseau de centres de formation partenaires...

Pour y arriver, il faudra accélérer le déploiement, notamment dans les zones rurales ou difficiles d'accès: ce sont en moyenne 4,3 millions de prises qu'il faudra installer chaque année contre 3,5 millions en 2018. Si l'objectif à horizon 2022 est tenu, il restera encore plus de 6 millions de locaux à raccorder ce qui nécessitera le déblocage de 2,6 milliards d'euros d'investissements publics supplémentaires en faveur des territoires les moins denses.

42 %

des Français n'ont pas accès au THD fin 2018.

